

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Conférence de presse

Comité national de l'éducation financière

Intervention de Michel SAPIN,

ministre de l'Economie et des Finances

Bercy

Mardi 20 décembre 2016

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13



La culture financière des Français a fait l'objet de plusieurs enquêtes au cours de ces dernières années. Il ressort de la dernière en date l'expression d'une forte attente de nos concitoyens en matière d'éducation financière. Une plus grande aisance face aux sujets financiers doit ainsi contribuer à éclairer les choix de chacun dans les domaines de l'épargne, du crédit et de ses finances personnelles et contribuer à renforcer la stabilité financière et la croissance de l'économie.

C'est dans ce contexte que j'ai eu aujourd'hui l'honneur d'accueillir à Bercy pour sa première réunion, le « Comité national d'éducation financière », qui marque le lancement de la stratégie nationale en matière d'éducation financière.

Cette stratégie s'appuie sur les recommandations formulées par M. Emmanuel CONSTANS, président du Comité Consultatif du Secteur Financier, dans un rapport qu'il m'a remis.

La stratégie lancée aujourd'hui est une stratégie nationale, ce qui implique de favoriser l'éducation budgétaire et financière de tous les publics.

Tous les publics, cela veut dire bien entendu les scolaires et tous les jeunes mais aussi les personnes en situation de fragilité financière ou qui font face à un accident de la vie et tous les moments particuliers de la vie auxquels on a à prendre des décisions importantes dans le domaine financier : l'entrée dans la vie active, l'acquisition de la résidence principale, quand la famille s'agrandit, lorsqu'il s'agit de préparer sa retraite, au moment du départ en retraite, etc.

Une stratégie nationale implique également de mobiliser tous les acteurs concernés.

Une mobilisation de tous les acteurs, cela veut dire tout d'abord un pilotage par les pouvoirs publics et les ministères concernés, mais aussi les nombreux acteurs qui ont déjà pris des initiatives remarquables, souvent des initiatives de terrain, qu'il faut soutenir et encourager. La stratégie nationale d'éducation financière doit ainsi impulser cette démarche, mobiliser les acteurs concernés, fournir des outils et évaluer les actions. Un de ses premiers rôles sera avant tout de fédérer.

C'est ainsi que la France s'inscrira pleinement dans les objectifs en la matière de l'OCDE et du G20.

Pour la conduite opérationnelle de cette stratégie, j'ai désigné la Banque de France comme opérateur national. Une institution solide s'il en est, à la neutralité et à l'objectivité indiscutée, qui saura travailler en partenariat avec toutes les parties prenantes. Ses premières missions sont l'élaboration d'une plateforme dédiée, qui sera mise en ligne début 2017. Je vous donne ainsi rendez-vous pour cette prochaine échéance, qui matérialisera l'effort collectif de toutes les parties concernées pour accompagner nos concitoyens vers une maîtrise renforcée des outils financiers et budgétaires.

Seul le prononcé fait foi 2